



Déclaration de l'Union départementale CGT de l'Isère et de la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie



CONFLIT A CATERPILLAR

Alors que les salariés en grève allaient se prononcer hier sur le protocole à bulletin secret, le Groupe Caterpillar a délibérément décidé de mettre de l'huile sur le feu en convoquant au même moment une vingtaine de salariés avec mise à pied conservatoire pour un entretien préalable pouvant aller jusqu'au licenciement.

Ce matin, montant d'un cran dans son arsenal répressif, le Groupe Caterpillar a porté plainte suite aux mobilisations du 31 mars.

Par cette attitude, le groupe Caterpillar fait la démonstration qu'à aucun moment il n'a souhaité trouver une issue négociée à ce conflit.

Au contraire, cela démontre que le groupe Caterpillar cherche par des moyens détournés à repousser les avancées qui avaient été obtenues dans le protocole du 19 avril dernier, notamment en matière de possibilités de formation, ces mesures auraient permis de faire baisser sensiblement le nombre de suppressions d'emplois.

La Fédération CGT des Travailleurs de la Métallurgie et l'Union Départementale CGT de l'Isère exigent :

- la levée immédiate de toutes les mesures d'ordre disciplinaire ;
- que la direction du groupe Caterpillar se ressaisisse en mettant fin à son harcèlement juridique à l'encontre des salariés mobilisés pour qu'enfin les salariés de l'entreprise de Caterpillar puissent se prononcer sur leur avenir.

Montreuil, le 24 avril 2009

Philippe MARTINEZ
Secrétaire Général de la Fédération CGT
des Travailleurs de la Métallurgie

Patrick VARELA
Secrétaire Général de
l'UD CGT Isère